

● Droit pénal de l'environnement

Maîtriser les spécificités du droit répressif de l'environnement et les grandes étapes de la procédure

Code
701687

Durée
1 Jour / 7 heures

Tarif Inter*
1275 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Responsables juridiques -
Compliance Officers - Juristes -
Avocats

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Atelier fil rouge : jeu de rôle par équipes sur le déroulement d'une procédure pénale de A à Z

La répartition du jeu de rôles par équipes partie civile/ prévenu / parquet permet d'expérimenter l'instauration d'un dialogue entre les parties

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le cadre du droit pénal de l'environnement, son évolution, ses principaux acteurs et infractions et sa spécificité
- Analyser la politique pénale des parquets, l'importance de la réparation des atteintes à l'environnement et les mesures alternatives aux poursuites

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Expliquer le cadre du droit répressif de l'environnement

Rappeler l'évolution du droit pénal de l'environnement

- Sources du droit pénal de l'environnement et ses principes fondateurs (notion d'intérêt commun et de réparation des atteintes)
- Influence du droit de l'Union Européenne
- Directive (UE) du 24 avril 2024 : élargissement des définitions et renforcement des sanctions
- Le cadre juridique interne
- Principales lois environnementales et présentation des circulaires de politique pénale environnementale
- Partage d'expériences?: échanger sur les évolutions du droit pénal de l'environnement

Décrire l'organisation répressive de la protection de l'environnement

- Organisation judiciaire et pôles régionaux spécialisés en matière d'atteinte à l'environnement
- Organisation de la santé publique : ANSES, ARS, Santé publique France...
- Autorités publiques chargées de l'environnement : Office français de la Biodiversité (OFB), Office Central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), Gendarmerie, Police administrative
- Services déconcentrés : DREAL, DDT et DDTM

objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Coopération entre police administrative et police judiciaire : Colden et Misen
- Brainstorming?: discuter des interactions entre les différents acteurs

Distinguer les principales infractions en matière environnementale et les peines encourues

- Distinction des infractions intentionnelles et non-intentionnelles
- Peines encourues et leur quantum
- Peines complémentaires
- Carte mentale?: résumer visuellement les principales infractions

Analyser la politique pénale des parquets et l'importance des mesures alternatives aux poursuites

Expliquer la politique pénale des parquets

- Rôle des parquets et des parquets spécialisés dans les affaires environnementales
- Importance des mesures alternatives aux poursuites : classement sous conditions, transaction pénale, composition pénale, convention judiciaire d'intérêt public environnementale (CJIPE), comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC) et leurs effets
- Partage d'expériences sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre lors des échanges avec le parquet

Exposer les poursuites et la réparation des atteintes à l'environnement

- Action en réparation et étapes des poursuites (plaintes, enquêtes, auditions libres, citations, audience Tribunal Correctionnel)
- Nomenclature des atteintes à l'environnement
- Mesures de réparation prescrites par le juge ou ordonnées dans le cadre de mesures alternatives aux poursuites
- Rôle des association de protection de l'environnement et des fédérations et associations de pêche
- Évaluation et modalités de réparation du préjudice écologique
- Jeu de rôle par équipes (partie civile/ prévenu / parquet) : à partir d'une situation réelle, déroulement d'une procédure pénale, de la réalisation du dommage à l'éventuel renvoi devant le Tribunal correctionnel.

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 15 Sep. 2026
- 18 Nov. 2026

A DISTANCE

- 15 Sep. 2026
- 18 Nov. 2026

